



## PLAN DE COURS

**COURS :** Français de base

**PROGRAMME :** Tous les programmes

**DISCIPLINE :** 604 Langues

**PONDÉRATION :** Théorie : 2                      Pratique : 1                      Étude personnelle : 3

<b>Professeur(s)</b>	<b>Bureau</b>	<b>☎ poste</b>	<b>✉ courriel ou site web</b>
Duchaine, Diane	C-163B	7670	diane.duchaine@college-em.qc.ca

### PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

<b>Coordonnateur(s)</b>	<b>Bureau</b>	<b>☎ poste</b>	<b>✉ courriel ou site web</b>
Petring, Jane	C-163B	4739	jane.petring@college-em.qc.ca

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

L'apprentissage du français langue seconde s'inscrit dans la formation générale des étudiants de niveau collégial. L'enseignement de cette langue vise à habiliter l'élève à « communiquer efficacement en français avec ses concitoyens et concitoyennes. Il contribue à lui permettre de comprendre et de partager des acquis culturels et sociaux, ainsi que d'en discuter. »

L'enseignement du français langue seconde est réparti en quatre niveaux (ou ensembles) comptant deux blocs chacun. Le premier (bloc A), « qui fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet de consolider les connaissances linguistiques déjà acquises et de les développer pour amener les élèves à communiquer de façon plus rigoureuse. »

Le 602-CED-EM correspond au bloc B du plus élémentaire des quatre niveaux de cours. Il vise à renforcer les acquis du bloc A en mettant cependant l'accent sur des thématiques spécifiques au champ d'étude et au monde du travail.

Le cours s'adresse aux étudiants ayant réussi le cours de français 602-100-MQ (préalable absolu).

## OBJECTIF MINISTÉRIEL OU COMPÉTENCE

### Énoncé de la compétence :

Appliquer les notions de base de la communication en français courant.

### Éléments de la compétence:

1. Dégager le sens d'un message oral simple.
2. Émettre un message oral simple.
3. Dégager le sens d'un texte simple.
4. Rédiger et réviser un texte simple.

## STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement suivantes seront utilisées:

Exposés magistraux portant sur des concepts fondamentaux de la grammaire française et sur des notions permettant à l'étudiant de comprendre et de partager les réalités du fait français tel qu'il s'exprime au Québec;

Présentation et exploitation de documents écrits, sonores, audio-visuels ou multimédias visant à favoriser une prise de contact avec la langue cible utilisée en contexte;

Mise sur pied de diverses activités (ateliers de conversation et d'écriture, discussions, exercices structuraux, mises en situation et jeux de rôles) favorisant chez les étudiants le développement de la compréhension et de l'expression tant écrites qu'orales.

Les activités d'apprentissage seront basées sur la participation active. Parmi celles-ci figureront:

Le visionnement et l'écoute de documents authentiques (entretiens radiophoniques, reportages, films);

La lecture de textes et divers exercices de rédaction;

Des exercices de compréhension orale et écrite basés sur le repérage, le questionnement, la comparaison, l'analyse grammaticale et lexicale;

Du travail oral en petits groupes visant l'application et le renforcement des structures langagières étudiées :

jeux de rôle, exercices structuraux, exercices de vocabulaire, conversation dirigée et semi dirigée.

Des activités de renforcement en laboratoire et la consultation de sites Internet conçus pour l'apprentissage du français.

---

\* MELSQ, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, *General Education*, juin 2009, p. 19

# PLANIFICATION DU COURS

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 1 à 4

## THÈME 1 : L'ENTRETIEN DES AÉRONEFS

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaine 5

Examen portant sur le thème 1

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p><b>En regard avec une situation de communication reliée au thème 1 :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Dégager le sens d'un message oral simple d'environ 2 minutes.</li> <li>Émettre un message oral simple d'environ 2 minutes.</li> <li>Dégager le sens d'un texte simple d'environ 350 à 400 mots.</li> <li>Rédiger et réviser un texte d'environ 150 mots.</li> </ol>	<p><b>Communicationnel</b> Énumération et identification des principaux composants des aéronefs; interprétation de listes de vérifications et de consignes pour la préparation des aéronefs avant le décollage; interprétation des consignes relatives à la conduite d'un entretien de routine; description sommaire de diverses anomalies et défauts; formulation de mesures correctives (travaux élémentaires) en regard des anomalies repérées.</p> <p><b>Lexical</b> Vocabulaire et expressions idiomatiques: nomenclature des principaux composants d'une avionnette, d'un avion de ligne et d'un hélicoptère; les verbes et adverbess liés à l'entretien de routine et à la vérification visuelle et à la préparation d'un aéronef; emploi du verbe <i>sembler</i>.</p> <p><b>Grammatical</b> Les parties du discours; le présent de l'indicatif et de l'impératif. Le verbe falloir + subordonnée. Révision de l'imparfait de l'indicatif et du passé composé. Introduction à la construction de phrases passives.</p> <p><b>Notionnel</b> L'inspection des aéronefs et les problèmes de sécurité aéronautique</p>	<p><b>Mémorisation</b> du vocabulaire présenté en classe et en laboratoire (selon les documents en ligne du Conseil national des lignes aériennes du Canada, de Transports Canada et du Bureau de la sécurité des transports du Canada) et des conjugaisons verbales présentées dans le manuel de base; <b>préparation</b> des contrôles hebdomadaires par le biais <b>d'exercices</b> de renforcement en lien avec les notions abordées en classe. <b>Écoute, visionnement et/ou lecture</b> de courts documents et dialogues portant sur les thèmes étudiés en classe + <b>réponses</b> à des <b>questions de compréhension</b> globale portant sur ceux-ci. (Les textes seront distribués en classe; les URL des autres types de documents seront indiquées sur l'intranet.)</p> <p><b>Présentation orale</b> d'un incident aéronautique (tiré du site du BST) suivi d'une analyse et discussion de celui-ci avec les camarades de classe (causes probables, etc.)</p> <p><b>Rédaction d'un résumé</b> portant sur la description d'un incident aéronautique basé sur le film <i>Piché entre ciel et terre</i>.</p> <p><b>Autocorrection</b> du texte ci-haut avec accent sur les notions lexicales et grammaticales vues en classe.</p> <p><b>Consultation</b> de pages Internet de l'OLF ou autres sites précisés dans le cours et portant sur les contenus lexical, grammatical et notionnel reliés au thème 1.</p>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 6 à 9

THÈME 2 : LES MÉTIERS DE L'ÂÉRONAUTIQUE

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p><b>En regard avec une situation de communication relative au thème 2 :</b></p> <p>1. Dégager le sens d'un message oral d'environ 3 minutes.</p> <p>2. Émettre un message oral d'environ 3 minutes.</p> <p>3. Dégager le sens d'un texte simple d'au moins 400 mots.</p> <p>4. Rédiger et réviser un texte d'au moins 200 mots.</p>	<p><b>Communicationnel</b> Formulation et compréhension de la description de tâche du technicien de maintenance aéronautique (entretien cellule/entretien moteur); prise de renseignements concernant les activités de diverses entités œuvrant dans le domaine de l'aéronautique (lignes aériennes, avionneurs, motoristes, fabricants de composants, forces aériennes, etc.); compréhension d'une annonce classée; préparation d'un cv et rédaction d'une lettre de présentation.</p> <p>Vocabulaire et expressions idiomatiques : adjectifs descriptifs (qualités professionnelles et personnelles), adverbes de manière, verbes décrivant des gestes liés au travail de technicien (réviser, poser, déposer, installer, etc.); formules épistolaires; conditions de travail, rémunération; anglicismes à éviter et solutions de rechange.</p> <p><b>Grammatical</b> Pluriel des adj. en <i>-al</i>; tournure impersonnelle <i>il y a, il y avait</i>; le pronom <i>en</i>; phrases interrogatives et négatives; adverbes de lieu et de degré; le passé composé, le futur simple et le conditionnel présent; construction de phrases passives.</p> <p><b>Notionnel</b> Sites consacrés à la recherche d'emploi en aéronautique Aéroport de St-Hubert; Air Transat; Air Inuit, etc.</p>	<p><b>Mémorisation</b> du vocabulaire et des conjugaisons verbales; <b>préparation</b> des contrôles hebdomadaires par le biais <b>d'exercices</b> de renforcement en lien avec les notions abordées en classe. <b>Écoute, visionnement et/ou lecture</b> de courts documents informatifs, dialogues, entretiens radio ou télévisés, rapports d'accidents et d'incidents aéronautiques, etc. + <b>réponses</b> à des <b>questions de compréhension</b> globale portant sur ceux-ci. (Les textes seront distribués en classe; les URL des autres types de documents seront indiquées sur l'intranet.)</p> <p><b>Préparation et présentation</b> d'un entretien d'embauche (simulation).</p> <p><b>Rédaction</b> d'une lettre de demande d'emploi et d'un cv.</p> <p><b>Autocorrection</b> du texte ci-haut avec accent sur les notions lexicales et grammaticales vues en classe. <b>Consultation</b> de pages Internet de l'OLF ou autres sites précisés dans le cours et portant sur les contenus lexical, grammatical et notionnel reliés au thème 2.</p>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaine 10

Examen portant sur le thème 2

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 11 à 14

THÈME 3 : LES VACANCES ET LES VOYAGES + RÉVISION

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p><b>En regard avec une situation de communication liée avec le thème 3 :</b></p> <p>1. Dégager le sens d'un message oral d'environ 4 minutes.</p> <p>2. Émettre un message oral d'environ 4 minutes.</p> <p>3. Dégager le sens d'un texte simple d'au moins 500 mots.</p> <p>4. Rédiger et réviser un texte simple de 250 à 300 mots.</p>	<p><b>Communicationnel</b> Description d'un projet de voyage à des fins de loisir ou dans le cadre d'un stage de travail ou d'étude à l'étranger; prise d'information sur les caractéristiques principales de la destination choisie, les horaires de vols, tarifs, possibilités d'hébergement, activités culturelles, sportives, etc. ; formulation d'une demande d'aide; participation à la résolution d'un problème d'ordre logistique; conversations téléphoniques et échanges courriels.</p> <p><b>Lexical</b> Vocabulaire et expressions idiomatiques liés au loisir; brochures de voyages, tableaux-horaires, les nombres (expressions décimales, fractions, etc.).</p> <p><b>Grammatical</b> Énoncés conditionnels (faits réels et possibles); pronoms compléments; révision du futur simple et du conditionnel présent.</p> <p><b>Notionnel</b> La francophonie</p>	<p><b>Mémorisation</b> du vocabulaire et des conjugaisons verbales; <b>préparation</b> des contrôles hebdomadaires par le biais <b>d'exercices</b> de renforcement en lien avec les notions abordées en classe (se référer à Cardinal, pages 197 à 219 + notes de cours). <b>Écoute, visionnement et/ou lecture</b> de courts documents, rapports, extraits d'entrevues traitant de sujets liés au voyage + <b>réponses</b> à des <b>questions de compréhension</b> globale portant sur ceux-ci. (Les textes seront distribués en classe; les URL des autres types de documents seront indiquées sur l'intranet.)</p> <p><b>Préparation et présentation</b> d'un exposé portant sur un pays de la francophonie.</p> <p><b>Rédaction</b> d'un texte d'opinion portant sur <i>Le tourisme spatial</i>.</p> <p><b>Autocorrection</b> du texte ci-haut avec accent sur les notions lexicales et grammaticales vues en classe. <b>Consultation</b> de pages Internet de l'OLF ou autres sites précisés dans le cours et portant sur les contenus lexical, grammatical et notionnel reliés au thème 3.</p>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaine 15

Examen portant sur le thème 3

## SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Exercices d'expression et/ou de compréhension orales avec formulation de réponses courtes ou à choix multiples	Au laboratoire ou en classe, individuellement ou en équipe, d'une durée variant de 30 à 50 minutes	1, 2 et 4	Semaines 2,3,4,6,7,8,9,11,12,13,14.	15%
Contrôles de grammaire et de vocabulaire	En classe, individuellement, d'une durée variant de 10 à 15 minutes	1, 2, 3, 4	Semaines 2,3,4,7,8,9,11,12, 13,14	15 %
Rédactions	Première version individuellement, à la maison. Version définitive en classe après une autocorrection et une vérification de celle-ci faite par le professeur, à l'aide du manuel de cours et des outils de référence usuels.	4	Semaines 4, 7 et 12	15 %
Examen portant sur le thème 1 : volets compréhension orale et écrite	Individuel, en classe, d'une durée de 75 minutes	1 et 3	Semaine 5	10 %
Présentations orales	Individuel ou en groupes de deux, en présence des autres étudiants du groupe, d'une durée maximale de 4-5 minutes	1	Semaines 4, 9 et 14	15 %
Examen portant sur le thème 2 : volets compréhension orale et écrite, grammaire	Individuel, en classe, d'une durée de 90 minutes	1, 2, 4	Semaine 10	15 %
Examen portant sur les thèmes 1,2 et 3 : volets compréhension orale et écrite, grammaire et production écrite	Individuel, d'une durée maximale de 90 minutes	1, 2, 3, 4	Semaine 15	15 %

**TOTAL : 100%**

## CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

### (2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

### (4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « **Aides à la recherche** » du centre de documentation du Collège dont voici l'adresse : <http://ww2.college-em.qc.ca/biblio/normes.pdf>

## MATÉRIEL DE COURS OBLIGATOIRE

**Cardinal Guylaine**, *Le Français langue seconde par thèmes*, niveau intermédiaire, cahier d'exercices (2<sup>e</sup> édition), Chenelière éducation, Montréal 2008.

Les documents relatifs aux thèmes 1 et 2 seront distribués en classe ou mis en ligne sur LÉA.

## OUVRAGES DE RÉFÉRENCE SUGGÉRÉS :

Un dictionnaire analogique de poche : le *Larousse Maxipoche* plus ou le *Robert Micro*.

Pour un répertoire de différents dictionnaires en ligne :

[http://www.lexilogos.com/francais\\_langue\\_dictionnaires.htm](http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm)

L'étudiant recevra une liste exhaustive de références en ligne dès la première rencontre de la session.

## POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : [www.collegeem.qc.ca](http://www.collegeem.qc.ca). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

## RÈGLES DÉPARTEMENTALES

- A.**
1. La présence aux cours est obligatoire.
  2. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
  3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux notés faits en classe.
  4. L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.
  5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro de cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
  6. Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
  7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
  8. L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
  9. L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
  10. Pour réussir le cours l'étudiant devra avoir obtenu **60 % ou plus à l'examen final** (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final le total obtenu doit être de 60 % ou plus) **ainsi** qu'une **moyenne générale de 60 %**.
- B.** L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption.